Syndicat National Unitaire Pôle Emploi IDF
snu.idf@pole-emploi.fr

Ile de France
4/14 rue Ferrus
75014 PARIS
Tél : 01 58 10 45 39

Fédération Syndicale Unitaire

www.snutefifsu.org

L'Echo des DP

Mars 2013

Les devises Shadok

Atrophie des compétences :

Alors que les agents s'inquiètent **de ne plus avoir de temps disponible pour l'auto-documentation** et pour l'appropriation des notes et des nouvelles réglementations, l'établissement a trouvé la solution : des référents réglementaires s'en chargeront à leur place. **Une nouvelle manière conviviale de déqualifier et d'infantiliser les agents de Pole-emploi.**

Rappel : ***Les portefeuilles des agents doivent être au prorata du temps travaillé. Rappelez-le à votre Dape. (Question 19 SNU p35 février 2013)***

Désigné volontaire :

La présence d'un **membre de l'ELD est obligatoire sur le site** pour assurer la **sécurité des agents**. Mais elle y déroge trop souvent. L'établissement en convient et propose qu'un **conseiller volontaire soit désigné par le DAPE**. Ok, on nous prendrait pas pour des…

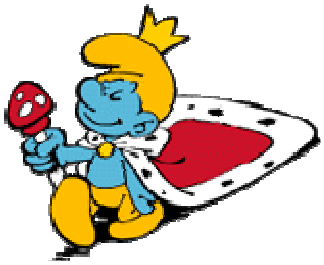

Important : ***Les absences liées aux intempéries du 12 mars sont décomptables du crédit temps de 18 heures (chp 5 art 2 de l'OATT). (Question sur table p33 mars 2013)***

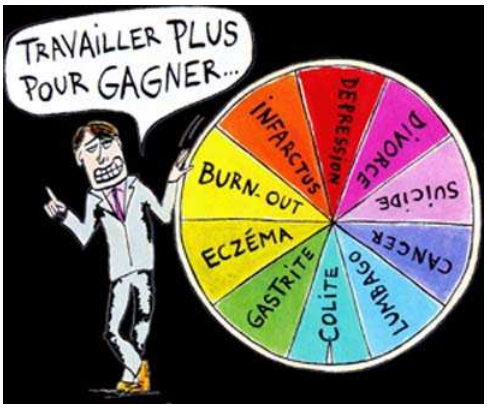

Aménagement du temps de travail

Sur le site d'Antony, les agents sont positionnés **en accueil le matin et en renfort accueil l'après-midi**. Interpellé sur l'**impossibilité de traiter leur « pochette de production »**, la direction a simplement fait référence à certains agents arrivant **une heure avant l'ouverture**. Formidable ! **A quand du travail le soir et le week-end ?!**

Important : ***Les agents qui souhaitent passer à un temps partiel ont intérêt à solder leurs congés sous peine d'engager un bras de fer avec la direction pour qui il n'y a pas de petites économies. (Question 1 SNU p5 février 2013)***

C'est votre dernière réponse ?

Les agents de la plateforme 3949 ont une **revendication légitime : la présence de référent règlementaire** sur le site. On se savait déjà au bout de la nuit, mais la réponse de l'établissement nous entraîne jusqu'à l'insomnie : **« la réflexion sur le sujet est en cours ». Merci la direction !**

Info : ***Si votre enfant ne peut se rendre à l'école lors d'une grève des enseignants, l'établissement doit à présent accorder un congé « enfant malade ». (Question 23 SNU p12 février 2013)***

Embauches en vases communicants

Les agents d'Ermont / Montmorency réclament **des postes supplémentaires** pour faire face à une augmentation conséquente des demandeurs d'emploi sur le site. L'établissement propose trois postes en diffusion pour le mois de mai. Problème : **ces postes ne font que remplacer des départs. Quelle générosité !**

Rappel : ***Les agents publics bénéficiant d'un Congé de formation – CFP – perçoivent une indemnité mensuelle équivalent à 85 % du traitement afférent à l'indice, qu'ils soient à temps plein ou à temps partiel ! (Question 22 SNU p8 février 2013)***

A coups de baguette magique

Sur le site de Dubail, les agents souffrent d'un **sous-effectif permanent** ne permettant pas d'assurer un accueil de qualité. Interpellée à plusieurs reprises sur cette situation intenable qui met **en danger la santé et la sécurité des salarié-e-s**, la direction annonce qu' « ***un plan d'action global est en cours pour réduire les flux*** », sans plus de précisions ! « **Abracadabra,** demandeur d'emploi tu disparaitras, sans embaucher le problème se réglera ! »

Important : ***Lorsque les jours à temps partiel coïncident avec un jour de pont, il est alors possible pour l'agent de le récupérer. (Question 15 CFDT p8 février 2013)***